

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
■ 7 JUIN 2021

Membres

- en exercice :	12
- présents :	10
- votants :	11
- absents :	2

L'an deux mille vingt et un, le sept juin à dix-neuf heures, la commission d'aide sociale de la commune de LABASTIDETTE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Claire DE MATOS.

Date de convocation : 28 mai 2021

N° 21-10

Objet

**ANALYSE DES BESOINS
SOCIAUX (ABS)**

Etaient présents :

Claire DE MATOS, Cécile MARTI, Maria URZAY AZNAR, Caroline PELISSIER, Julie MARQUIS, Fleurice RICARD, Francette DESCLINE, Hélène DAUBIAN, Aline JUILLON MESNAGER, Salima HELHAL.

Absent excusé :

Olivier AUTHIE (Procuration à Claire DE MATOS).

Absent :

Merlin TCHATCHOU TCHOUNDJE.

Madame Hélène DAUBIAN a été désignée comme secrétaire de séance.

21-10 – Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Madame la Vice-Présidente expose à l'assemblée que l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation à initier dans l'année civile suivant le renouvellement général des conseillers municipaux, soit le 31 décembre 2021. Cette analyse, coûteuse, peut être réalisée par une personne recrutée en Contrat à Durée Déterminée ou par un Cabinet (avec l'accompagnement en plus). Après étude de toutes les options et des différentes propositions, la Société CADDEP 33610 CESTAS retient l'attention de l'assemblée. L'analyse est faite en deux étapes, la première est obligatoire, elle s'élève à 2700 € H.T. soit 3240 € T.T.C, la seconde n'est pas obligatoire et peut s'effectuer quelques années après sans trop tarder entre les deux (changement de population...).

La commission d'aide sociale, après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité, la proposition de la Société CADDEP 33610 CESTAS afin de réaliser la phase n° 1 de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) avant le 31 décembre 2021 pour un coût de 2700 € H.T. soit 3240 € T.T.C.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président du CCAS,
Olivier AUTHIE